

L'ARBRESLE DÉPLACEMENTS

# Les maires veulent faire accélérer la réalisation du contournement

En fin de conseil municipal, jeudi, Philippe Casile, délégué représentant l'opposition arbresloise, a évoqué le projet de déviation de L'Arbresle.

Le délégué de l'opposition arbresloise, Philippe Casile, reproche la lenteur du dossier de déviation de L'Arbresle : « Le projet de contournement par le fond de vallée est gelé par le Département. Plutôt que d'attendre, la Communauté de communes du Pays de L'Arbresle (CCPA) ne pourrait-elle faire d'autres propositions ? Comme celle de relier la RD389 à la RN7 en amont de L'Arbresle, via La Ponchonnière, un projet que le Département a étudié. Ce ne serait plus une simple déviation de voirie que nous demanderions, mais une desserte économique. Un argument plus convaincant pour négocier avec le Département. »

## Le conseil départemental ne répond pas

Et le président de la CCPA, Pierre-Jean Zannettacci de renchéir : « S'il faut proposer un autre parcours, Ponchonnière-RN7, pourquoi pas ? Mais sous réserve que le trafic des poids lourds soit orienté vers l'A89, et non L'Arbresle, où cela créerait des bouchons. La CCPA n'est pas restée inactive. Nous avons déjà adressé trois courriers au président du conseil



■ Le trafic de la vallée de la Brévenne emprunte la route de Lyon et la rue Charles-de-Gaulle avant de s'engager dans L'Arbresle. Photo Gérard URBIN

départemental. Sans réponse. Le coût du projet retenu, le tracé de fond de vallée, s'élève à 50 millions d'euros. Pour le Département, c'est une question de finances. Depuis la séparation Rhône-Métropole, il n'a plus les moyens de lancer des projets d'une telle ampleur et ne pourra payer seul. S'il faut que la CCPA participe, elle le fera. Mais à hauteur raisonnable compte tenu de ses finances. » Pierre-Jean Zannettacci a également précisé : « Le président de Région, Laurent Vauquiez, nous a assurés que la déviation de L'Arbresle était bien inscrite au plan État-Région. Il faut re-

lancer le débat. Réunir autour d'une même table Région, Département, élus des territoires traversés par l'ex-N89 (RD389). Le problème du déplacement ne concerne pas que la route, mais aussi le chemin de fer. Une remise en service du réseau, en amont de Sain-Bel, devra donc être étudiée. » C'est pour cela que les élus du territoire, maires rhodaniens et ligériens des communes traversées par l'ex N89, se réuniront mercredi 30 novembre à 18 heures, au siège de la communauté de communes.

De notre correspondant local  
Gérard Urbin

## Indispensable au développement économique

L'absence de déviation a un impact sur l'activité des entreprises. Au quotidien, sans déviation, les chefs d'entreprise déplorent subir des contretemps dans leurs livraisons ou leurs expéditions.

En février dernier, dans nos colonnes, Robert-Jacques Buisson, président du Club de l'entreprise de l'Ouest Lyonnais (Céol), s'exprimait ainsi : « Nous souhaitons la déviation. La rue Gabriel-Péri est traversée par de nombreux camions. Certains assurent la desserte locale, d'autres transitent d'Ouest en Est. Parmi eux, les transports d'agrégats provenant des carrières de La Patte représentent 200 camions par jour. La desserte de la Ponchonnière nécessite aussi un important trafic : 19 000 camions par an pour la Smad ; 4 000 pour la Siap, 3 500 pour Solyap, 3 000 pour JackDaw. Il ne faut pas oublier non plus les transports scolaires, 30 bus par jour, les installations sportives communautaires, ainsi que le centre équestre, 160 000 à 200 000 flux par an. »

## La déviation de L'Arbresle, un dossier vieux de 40 ans

Au début des années 70, puis de 1988 à 1999 et de 2007 à 2009, des projets avaient été étudiés par le Département sans jamais aboutir.

Le 17 janvier 2012, il présentait aux élus le projet « Déviation de la RD389, apaisement des centres bourgs de L'Arbresle et Sain-Bel ».

### En 2012, le conseil communautaire avait voté pour le tracé A

Cinq possibilités avaient été étudiées. La première (tracé O) laisserait les choses en l'état. La deuxième (tracé A), partirait de Fleurieux, à hauteur de la bretelle A89, sur la RN7. Par le fond de vallée, l'itinéraire rejoindrait la RD389, au sud de Sain-Bel. La troisième (tracé B), passerait entre Sain-Bel et Sourcieux, Éveux et Lentilly, mais nécessiterait des ouvrages. La quatrième (tracé C), utiliserait la RD7 avec deux bre-



■ Le pont de la Madeleine et ses trottoirs étroits. Photo Gérard URBIN

telles : l'une pour le désenclavement de la Ponchonnière, l'autre pour dévier le trafic venant de la Haute-Brévenne. Ce tracé se raccorderait à l'actuelle RN7 et à l'A89, à hauteur du giratoire du Charpenay. Enfin, le dernier tracé (D)

partirait du sud de Sain-Bel, passerait au nord de la Ponchonnière et rejoindrait la RN7, entre L'Arbresle et Bully.

Le jeudi 28 juin 2012, le conseil communautaire avait approuvé la réalisation du tracé A, dit de fond de vallée, à la

majorité. Puis, le jeudi 9 octobre 2014, la communauté de communes se prononçait, à nouveau, car, en mars 2014, plus de 60 % des conseils municipaux avaient été renouvelés. Cette fois, pas de vote du conseil communautaire, mais des 17 maires qui se pro-

nonçaient sur deux tracés ne concernant que la déviation de L'Arbresle : évitements partant tous deux du giratoire de la Libération, en zone du Martinet. L'un, aérien, aboutissait sur la RN7, près du viaduc de chemin de fer, et impactait Éveux. L'autre, en partie souterrain, débouchait route de Lyon, près de la caserne des pompiers. Le tracé aérien était retenu à la quasi-unanimité.

La chose semblait presque entendue, avant le changement à la tête du Département, et l'annonce de son nouveau président, Christophe Guilloteau, annonçant que le projet n'était plus au programme des investissements.

En février dernier, les services du Département indiquaient : « La déviation de L'Arbresle est à l'étude, le tracé définitif pas arrêté. » (*Le Progrès* du 11 février 2016).